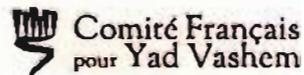




Christian GUYOT
Maire de Saint-Père



Le Conseil Municipal de Saint-Père

Pierre OSOWIECHI
Vice-Président du Comité Français pour Yad Vashem

Vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle

Gabriel BITTON
Directeur adjoint de la mission européenne du Ministère de la défense israélien
remettra à titre posthume
La Médaille et le Diplôme des Justes parmi les Nations à

Paul et Cécile MERCIER
représentés par Marie-Françoise MATHURIN et Gérard SALOUX, leurs nièce et neveu,

Pour avoir sauvé Cécile et Micheline BER de la barbarie nazie,

Le dimanche 13 octobre 2013 à 10h30
salle du camping - Rue du Gravier - 89450 SAINT-PERE
RSVP : mairie-saint-pere@orange.fr

*La médaille des Justes parmi les Nations est décernée
par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives
qui ont sauvé des juifs sous l'occupation, au péril de leur vie.*



Médaille et Diplôme de « Justes parmi les Nations » décernés à
Paul et Cécile MERCIER le 13 octobre 2013

Histoire du sauvetage :

La famille BER, soit les parents et deux petites filles, Cécile et Micheline, habitaient à Paris 10^{ème}. Mais les rafles commencèrent. Les fillettes furent dirigées vers l'Asile de jour et de nuit Lamarck. Les parents apprirent que des juifs internés dans les Ardennes pouvaient être regroupés avec leurs familles en étant « utilisés » comme ouvriers agricoles. Les parents partirent alors à Beaumont en Argonne et les petites filles les y rejoignirent en 1943. Une troisième petite fille, Ginette, naquit en mai 1943. En janvier 1944, le Père PEREZ BER fut arrêté devant les yeux de sa femme et de ses petites filles. Il fut déporté et assassiné à Auschwitz. La mère et les trois fillettes furent sauvées par leurs voisins M. et Mme DUCLOUX qui les cachèrent chez eux dans leur grenier et qui ensuite réussirent à les faire quitter Beaumont en Argonne pour Paris.

Quelques jours plus tard, Mme BER et la plus jeune enfant, Ginette, furent dirigées dans une ferme du Loiret et Cécile et Micheline furent conduites clandestinement à Saint-Père chez Paul et Cécile MERCIER.

Dans le village, les deux fillettes furent présentées comme les nièces de M. et Mme MERCIER. Elles allaient à l'école du village, à la messe et au catéchisme. L'abbé LACROIX expliqua à Cécile qu'il leur était impossible de faire leur communion, car il lui confia un secret « elles étaient juives ».

En 1945, Mme BER vint chercher Cécile et Micheline et regagna Paris.

Quelques années après la guerre, Cécile et sa famille retournèrent à Saint-Père voir Mme MERCIER et son fils Etienne, qui était prisonnier de guerre au moment du sauvetage. Toute la famille garde des liens amicaux avec Huguette PAUPERT qui allait à l'école avec Cécile et Micheline et avec Marcel BLANDIN, jeune voisin. Huguette et Marcel, sont les témoins du courage du couple MERCIER.

Albert et Clémence DUCLOUX sont également nommés 'Justes parmi les Nations'